

SEANCE DU 17 JUIN 2013

L'an deux mil treize, le dix sept juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, Maire

Présents : M DUEZ Mmes CHARLASSIER - CHATEAU - CLEMENCEAU – JANVIER ESPINOLA MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER - ARCHAT - GOURDON - GRENIER - TREMBLO

Excusée : Mme BROSSARD pouvoir à Mme CHARLASSIER

Absents : Mme DUMAS LEVY et M LEVY

Secrétaire de séance M GRENIER

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 MAI 2013

Le compte rendu de la réunion du 13 mai 2013 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une demande de subvention auprès du Conseil Général pour des travaux de voirie dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale. Le devis de travaux de voirie s'élève à 29 446,00 € HT.

Le conseil à l'unanimité donne un avis favorable et sollicite l'aide de 35 % du Conseil Général soit 10 421,52 €.

AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE ESPACE VERT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de l'autoriser à signer le marché « espaces verts » avec JBL ESPACES VERTS dans la Convention d'Aménagement de Bourg. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le marché.

ACCEPTATION 1^{ER} INDEMNITE SUITE AU SINISTRE DEGAT DES EAUX

Monsieur le Maire rappelle les faits, suite à une fuite de l'alimentation en eau à l'étage côté école, le mur de la cage d'escalier, le plafond et le mur de la salle de la mairie ont été endommagés. Le rapport d'inspection de l'assurance « GROUPAMA » propose une indemnisation d'un montant de 3 315,89 €. La 1^{ère} indemnité s'élève à 2 486,92 €. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le paiement de 2 486,92 €

RESULTATS DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Ce certificat explique les anomalies et différences entre les résultats produits par Hélios et ceux des comptes administratifs.

L'affectation des résultats de 2011 du budget d'assainissement n'a pas été reproduite correctement dans le budget primitif de 2012.

Les résultats à affecter était de 22 777,00 au 001, 66169,75 au 002 et 27 223,00 au 1068.

Or le budget de 2012 reprend les chiffres suivants : 25 544,00 au 001, 66 170,00 au 002 et 24 456,00 au 1068.

Une décision modificative a été décidée par le conseil municipal de Saint-Paul par la suite pour modifier cette reprise dans le budget 2012 mais les éléments comptables n'ont pas été transmis au comptable et n'ont donc pas été intégrés dans Hélios.

C'est la raison pour laquelle il y a discordance entre les deux documents.

Le budget de 2013 a cependant intégré les corrections des résultats de 2011 repris en 2012 et de ce fait les résultats sont désormais corrects mais incohérent avec la comptabilité d'Hélios de 2012.

Cette délibération explicative des discordances est destinée à être jointe au compte de gestion du receveur afin d'expliquer les résultats différents entre Hélios et le compte administratif.

Décision modificative assainissement n° 2

Afin d'assurer un meilleur suivi des résultats et d'harmoniser ces derniers entre Hélios et les comptes de l'ordonnateur il est demandé de prévoir au budget la reprise de ces résultats au 001 et 002 avec les centimes.

Les prévisions doivent donc être modifiées comme suit :

Fonctionnement Recettes

| | |
|-------|--------|
| 002 | + 0,74 |
| 70611 | - 0,74 |

Investissement Recettes

| | |
|-------|--------|
| 01 | + 0,19 |
| 28138 | - 0,19 |

REVISION DU PRIX DU TICKET DE CANTINE ET DE GARDERIE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter légèrement prix du ticket de cantine enfant, adulte et de garderie Après discussion le conseil souhaite que :

- le prix du ticket de cantine enfant passe de 1,95 € à 2 €
- le prix du ticket de cantine adulte passe de 3,98 € à 4,10 €
- le prix du ticket de garderie passe de 0,60 € à 0,62 €

Ces nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2013

POINT SUR LES FINANCES

Monsieur MOURLOT fait le point sur les finances. La situation est bonne, l'ensemble des factures reçues à ce jour est mandaté. Les premières factures d'investissement relatives aux travaux du secrétariat et de la CAB sont payées.

POINT SUR LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de la CAB. L'action 1 doit s'achever fin juillet. L'ensemble des réseaux seront enterrés et le raccordement fait fin juin début juillet. Le calepinage et le béton désactivé seront réalisés fin juin. Le busage devant chez Monsieur CONTE sera réalisé ce qui permettra un meilleur entretien et l'évacuation des eaux de la route.

TRAVAUX DU SECRETARIAT

Les travaux du secrétariat devraient être terminés fin juin. L'état alloue une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de 5 379,98 €.

PRECISION APPOORTE A LA DELIBERATION DU 8 OCTOBRE 2012 SUR L'APPLICATION DE LA PVR SPECIFIQUE

Suite à la demande de la DDTM, le conseil municipal doit apporter quelques précisions sur l'application de la PVR SPECIFIQUE. Le conseil à l'unanimité demande que soit reprise la délibération du 8 octobre 2012 afin de préciser le coût de la PVR au m².

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait le point sur la réforme des rythmes scolaires. 90 % des parents ont répondu aux questionnaires. Le coût de cette réforme s'élèverait à 25 000 € par an et par commune pour les activités culturelles, sportives, artistiques... au niveau du canton. Il faudrait embaucher 75 animateurs qui ne travailleront qu'à temps partiel environ 8 heures par semaine.

Monsieur le Maire fait le point sur l'affaire PRAUD. Deux courriers lui ont été adressés par voie d'huissier et lettre recommandée avec accusé réception. L'un pour son camion et l'autre pour sa voiture sur le trottoir. Le dossier est suivi par un avocat.

Monsieur le Maire informe le conseil quand janvier 2014 les habitants de la commune seront recensés.

Repas de quartier pour 2013

| | |
|-------------|--|
| 7 JUILLET | La Grange midi |
| 26 JUILLET | Grand Capron – Petit Capron – Nollet soir |
| 02 AOUT | Les Davids soir |
| 03 AOUT | La Gréla midi |
| 10 AOUT | Le Bourg soir |
| 31 AOUT | La Canauderie - Poncla – Galacre – Les Sables de Miat midi (sous réserve) |
| 7 SEPTEMBRE | Courgeau |

Prochaine réunion le 9 septembre 2013 à 19 heures

Séance levée à 20 heures 50